



# Rapport d'activité 2017

## CEM et LE PHARE

### Institut Guillaume Belluard

#### **Activité du CEM**

Le CEM (comprenant la classe Belluard de la vallée de l'Arve à Bonneville) compte 72 places. L'activité globale de 2017 augmente de 291 journées par rapport à 2016. L'activité réalisée est très proche de l'activité prévisionnelle (écart de 3%).

Comme en 2016, le comptage des présences a été effectué au réel, sans pondération liée à la nature de l'absence.

L'absentéisme fait l'objet d'une analyse quotidienne, avec un appel systématique des représentants légaux et de courrier lorsque l'absence est supérieure à 3 jours sans motif valable.

#### **Mouvement des usagers**

En 2017, il y a eu 8 sorties, 1 suite à un déménagement, 1 retour à domicile, 6 orientés vers un autre ESMS. 11 admissions ont été prononcées, dont 3 sortants du SESSAD, 9 venant du domicile.

Au 31/12/2017, les 72 places sont occupées.

#### **Absentéisme des usagers**

Rapportée à une activité à 100%, l'absentéisme représente 1455 journées soit un taux d'occupation à 90%.

Absences longue durée :

- Nous avons constaté 156 jours d'hospitalisation en 2017
- 119 jours d'absence post-opératoire.

Soit au total 275 journées d'absences, soit 19% des absences totales.

Les autres type d'absence sont soit des absences prévues dans le contrat de séjour, soit des absences pour convenances familiales ou maladie motivant un maintien à domicile.

#### **L'activité de l'Internat**

Sur l'internat 6174 journées ont été effectuées pour 6719 prévues, soit un écart de 4%.

32 places d'internat sont occupées, soit à temps plein, soit à temps partiel.

Au 31/12/2017, on comptait 21 usagers accueillis en internat à temps partiel ; 23 à temps plein.

Au 31/12/2017, il y a **10 jeunes en situation d'amendement creton dont 9 en internat de semaine** qui ont réalisé 1384 soit 22 % des journées de l'année.

#### **Activité de l'UEAPH – « LE PHARE »**

Le calendrier 2017 a été élaboré sur la base de 265 jours d'ouverture afin de répondre à la demande des familles de pouvoir bénéficier de journées de répit.

Conformément à l'engagement pris par l'ADIMC74 en 2017 avec l'ARS, nous avons mis en œuvre, dans une phase transitoire, une organisation qui va nous permettre, en 2018, de ne pas engendrer de suractivité par rapport à l'activité validée par l'ARS.

Le calendrier 2018 tient compte de l'activité convenue avec l'ARS et du bénéfice du rebasage qui nous a été accordé.

Pour 2017, l'activité réalisée est de 3294 journées, pour une activité accordée à 2590 journées, soit un écart de 704 journées (27%).

L'activité a été réduite de 6% par rapport à l'année précédente.

L'activité théorique à 100% est de 3975 journées.

Nous avons constaté 681 journées d'absentéisme par rapport à cette base, soit 83% de taux d'occupation.

### **Mouvements des usagers**

Au 31/12/2017, nous comptons 17 jeunes pour 15 places financées, les 2 places supplémentaires venant en complément d'absences régulières négociées dans le contrat de séjour avec les familles.

Il y a eu 2 sorties en 2017, 1 décès et 1 orientation vers un établissement pour adultes.

2 Admissions ont été prononcées, 1 provenant du SESSAD, 1 du domicile.

### **Absentéisme des usagers**

Concernant les absences, en 2017, nous avons relevé 205 journées d'hospitalisation ainsi que 22 journées post-opératoires. Cela représente 33% des journées d'absence. 1 usager, dans un état de santé précaire, a été absent 9 mois sur l'année 2017.

Les autres absences sont liées à un maintien à domicile, soit pour raison familiale ou pour maladie.

## **Ressources humaines**

Au 31/12/2017, le CEM compte 75.51 ETP pour 106 personnes

Le Phare compte 22.19 ETP pour 53 personnes.

L'année 2017 a été consacrée, sur le plan des ressources humaines, à travailler la « GPEC » (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) de l'IGB, afin de pouvoir ajuster la masse salariale au budget alloué tout en travaillant à la cohérence des missions par métier afin de viser une meilleure efficacité.

Le travail cette année a porté sur :

- une révision et création de fiches de fonction de métiers cibles (chefs de service / éducateurs spécialisés, coordonnateur de parcours),
- la mise en place d'un nouveau métier : Coordonnateur de Parcours

Ce métier permet une mise en cohérence de nos pratiques avec les orientations des politiques publiques actuelles visant les parcours sans rupture, dans une vision inclusive et de désinstitutionalisation.

Au niveau de l'ADIMC, cela répond également aux orientations qui avaient été définies dès les travaux de réflexion « Horizon 2012 », et déclinées dans les projets d'établissement 2016 – 2020. Les travaux préparatoires (recrutement ; formation ...) ont permis une mise en place à l'IGB dès la rentrée 2017.

Cette expérimentation fait l'objet d'une évaluation afin de mesurer les effets.

- révision des répartitions des postes entre les différentes entités.
- la mise en place d'outils de suivi en phase avec le siège.

Une restructuration du temps de travail a également été opérée dès la rentrée 2017. Cette étape de mise en œuvre ayant été conduite dans un délai très court, elle a engendré un fort mécontentement de la part des salariés, et nécessite donc un ajustement. Ce travail a été engagé au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 pour une mise en place à la rentrée 2018.

### **Elaboration et mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre**

La situation financière de l'établissement constatée pour l'année 2016 étant déficitaire, la direction de l'IGB a été amenée à prendre des mesures à court et à moyen terme afin de remédier à la situation. Un plan de retour à l'équilibre a été élaboré et proposé au Conseil d'Administration puis à l'ARS en Avril 2017.

La mise en œuvre de ce plan a été effective immédiatement, à partir d'un travail sur plusieurs niveaux :

- Mise en place d'un plan concernant la gestion des ressources humaines :

Le groupe II concernant la masse salariale étant supérieure au budget prévisionnel accordé, une réduction des effectifs s'est avérée impérative.

La mise en place des coordonnateurs de parcours a permis de supprimer 2 postes de chefs de services, par redéploiement au sein de l'association.

Une politique de non remplacement des départs associée à la réorganisation a abouti à la suppression de 8 postes en 2017.

Ces suppressions, renforcées par la suspension des aides de l'état sur les emplois aidés a impliqué de gros efforts de la part des salariés pour compenser ces compétences en moins.

- La question du répit, sujet de nombreux échanges entre l'Association et l'ARS depuis de nombreuses années, a été retravaillée dès le début 2017, avec la remise d'un projet à l'ARS en Avril proposant une réponse au besoin de répit des familles mutualisé entre le CEM et l'UEAPH. L'ARS a pris en compte cette demande par un rebasage de l'UEAPH permettant d'élargir les périodes d'ouverture et proposer ainsi des jours de répit (50 jours supplémentaires par an).

Conscients que tous ces changements allaient augmenter les risques psycho-sociaux de manière significative, un accompagnement du processus de changement a également été mis en place avec notre partenaire de médecine du travail l'AST74.

### **Organisation 2017 – 2018**

La rentrée 2017 a été marquée par la mise en application d'une nouvelle procédure d'élaboration et de mise en œuvre des Projets Personnalisés d'Accompagnement. Cette mise à jour était rendue nécessaire suite à l'installation du dossier informatisé usager (« IMAGO »), et a permis d'intégrer la nomenclature Seraphin.

A la rentrée 2017-2018, les jeunes ont été accueillis dans 12 groupes différents, en fonction des tranches d'âge et des projets de vie.

Le CEM compte 2 unités d'enseignement externalisées, une au collège Beauregard à Cran-Gevrier, 1 à l'école élémentaire de Bonneville.

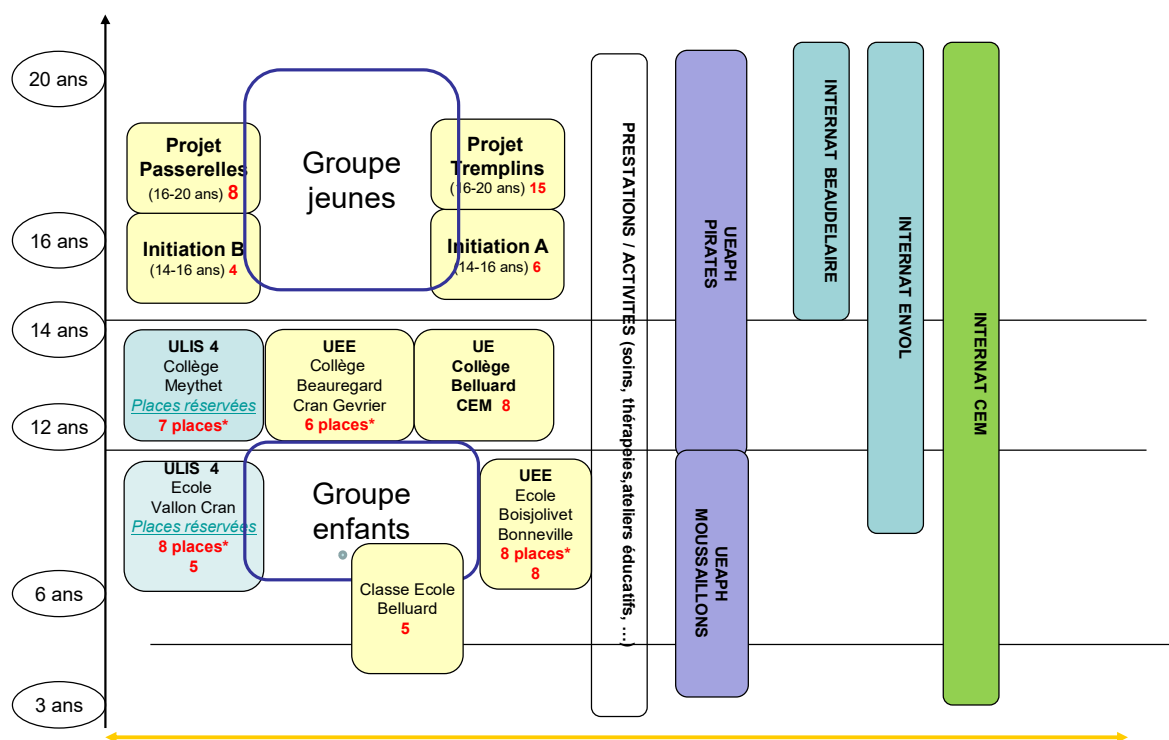
Il dispose également de places réservées en ULIS, une en primaire à l'école du Vallon, une en secondaire au collège de Meythet. Une classe collège « collège Belluard » est installée en interne dans l'établissement ainsi qu'une classe primaire « classe Belluard ».

Après 14 ans, 4 groupes ont été constitués, les groupes « Initiation B » et « projet passerelle » accueillent les jeunes qui se préparent à une insertion professionnelle ; « initiation A » et « Tremplin » qui accueillent

les jeunes pour une préparation à la vie adulte sans activité professionnelle. C'est le groupe « Tremplin » qui comprend les jeunes adultes en situation d'amendement creton.

L'UEAPH a été renommée « le PHARE » sur proposition du CVS et validation par le Conseil d'Administration.

Il compte 2 groupes d'enfants, les « moussaillons » pour les plus jeunes et les « pirates » pour les plus de 12 ans.



## Actualités des unités d'enseignement/ULIS

- **ULIS du VALLON**

Durant l'année scolaire 2016-2017, l'ULIS du Vallon a été exceptionnellement localisée dans les locaux de l'IGB, l'accueil des enfants de l'Ulis nécessitant des conditions particulières qui n'étaient pas réunies.

En Janvier 2017, un comité de pilotage a été mis en place avec des représentants de la Mairie de la commune nouvelle, de l'éducation Nationale, de l'ARS, des représentants des parents, les établissements concernés afin de trouver les solutions correctives et pouvoir réinstaller l'ULIS au plus tôt dans son école de rattachement.

Ce comité de pilotage s'est réuni 3 fois en 2017. Il a abouti à l'élaboration d'un projet partagé ainsi que la mise à jour de la convention qui sera signée en 2018 ; le projet de travaux à l'école du Vallon a pu être réalisé durant les vacances 2017 grâce à la mobilisation des services de la mairie de la commune nouvelle. Ainsi, à la rentrée 2017, l'ULIS a pu être réinstallée dans l'école.

- **Unité d'Enseignement de Bonneville**

Depuis plusieurs années, l'ADIMC 74 a travaillé aux côtés de la municipalité de Bonneville sur la construction du nouveau groupe scolaire de Champeys, pour intégrer dès la conception, des

locaux adaptés pour pouvoir accueillir des enfants en situation de handicap moteur et de permettre de leur apporter des soins au sein même de l'école. L'unité d'enseignement de Bonneville aujourd'hui hébergée dans les locaux de l'école de Bois Jolivet va intégrer ces nouveaux locaux au mois de Juillet 2018.

### **Les internats**

Le CEM dispose en 2017 d'un internat d'une capacité de 32 places répartis sur 3 sites :

- Un internat dit « internat Belluard » sur le site de l'IGB d'une capacité de 14 lits
- L'internat de l'Envol, d'une capacité de 8 lits situé au centre ville de Cran Gevrier.
- L'internat de Baudelaire, d'une capacité de 10 lits.

L'internat Baudelaire, après moins d'un an d'ouverture a subi un important dégât des eaux au mois d'Aout 2017. L'accueil des enfants en a été perturbé jusqu'à la fin de l'année, les travaux de réfection se sont déroulés de Août à Décembre.

### **L'accueil de répit**

Afin de répondre au mieux aux demande des familles avec le budget accordé, nous avons mis en place dès la rentrée 2017 un accueil de répit partagé pour les jeunes du CEM et de l'UEAPH, et proposé un calendrier 2018 permettant un accueil pour une partie des jeunes de 50 jours supplémentaires.

### **Le projet architectural**

Prévu dès la conception de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux qui a été finalisée en 2011, en 2017 a été relancé le projet de réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche.

La vétusté des locaux actuels rend nécessaire la mise en œuvre de ce projet dans les meilleurs délais.

Le programme a été révisé et a permis à l'architecte de proposer une esquisse dès Avril 2018.

Un comité de pilotage a été mis en place ainsi que des groupes de travail visant à aboutir à un projet qui réponde aux besoins tout en prenant en compte la faisabilité du projet.

### **PERSPECTIVES 2018**

- Mise en place des nouvelles unités fonctionnelles en Avril 2018  
L'unité fonctionnelle « Education et enseignement spécialisé » se distingue de l'unité fonctionnelle « vie à domicile » ; les forts liens qui unissaient ces différents établissements et services dans l'entité IGB sont à faire évoluer dans le sens du développement des prestations, de la qualité et de la performance en direction du public que l'on accompagne.
- Poursuivre le plan de réorganisation engagé, consolider l'organisation
- Travailler sur les prestations indirectes = le transport / la restauration / le ménage... afin de rechercher des économies budgétaires.

***Elisabeth HOUOT***

Directrice